

Zones à faibles émissions mobilité – L’heure est au bilan

Parmi les grandes actualités ayant marqué l’année 2022 sur le volet de la transition énergétique : le déploiement des zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m).

L’Officiel des transporteurs n°3138 p.24

Logistique urbaine – InTerLUD dresse son bilan et attend une décision pour être prolongé

Entrée dans sa dernière année en 2022, le programme Innovations Territoriales et Logistique urbaine durable (InTerLUD) a été prolongé sur le premier trimestre 2023. Et après ?

Supply Chain magazine n°53 p.14

Rapport de l’OPTL – Les effectifs en hausse de 3,7 % en 2021 dans la filière

L’OPTL a dévoilé son rapport annuel sur l’emploi dans la filière du transport et de la logistique en France. Si les effectifs ont augmenté dans le TRM en 2021, des tensions subsistent pour le recrutement malgré un nombre d’emplois à pourvoir à hausse.

L’Officiel des transporteurs n°3137 p.8

Classement régionaux – Comment se porte l’environnement local pour les acteurs du TRM ?

Décideurs, politiques, chargeurs et transporteurs expriment leur perception de la vitalité économique dans leurs régions respectives. Pour la Nouvelle-Aquitaine, François Soulet de Brugière, Président du club chargeurs Nouvelle-Aquitaine, répond aux questions.

L’Officiel des transporteurs supplément au n°3138 p.72

Réglementation – La norme Euro 7 pour les camions s’appliquera à partir de 2027

La Commission européenne vient de présenter ses projets pour la nouvelle norme antipollution Euro 7 avec quelques spécificités par rapport à Euro 6.

L’Officiel des transporteurs n°3133 p.20

Filière – Le gouvernement dévoile une stratégie nationale logistique

Le 12 décembre, le gouvernement a présenté une stratégie nationale logistique. Cette feuille de route vise à décarboner la filière française et la rendre plus compétitive au niveau européen.

L’Officiel des transporteurs n°3137 p.10

Engagements volontaires pour l’environnement – Plus de 1,5 million de tonnes de CO2 évitées en 2022

Les gains écologiques, économiques et énergétiques du programme Engagements volontaires pour l’environnement (EVE) sont encourageants.

L’Officiel des transporteurs n°3133 p.32

Les conditions de réussite d’un report modal massif vers le transport combiné rail-route

Le transport combiné rail-route est aujourd’hui considéré par l’ensemble des experts comme le principal moteur du report modal : dans le cadre d’un doublement de la part modale du fret ferroviaire à horizon 2030 - cet objectif est désormais inscrit dans la loi -, il est prévu un triplement de l’activité du transport combiné en près de dix ans.

Transports, Infrastructures & Mobilité n°536 p.26